

*Questions orales***LES MINES****LE CHÔMAGE QUI SÉVIT DANS L'INDUSTRIE**

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Mines. Je voudrais d'abord le féliciter de sa nomination à cet important portefeuille. Je sais que ses collègues et ses collaborateurs l'ont mis au fait de la situation. Il voudra peut-être profiter de cette occasion pour dire à la Chambre quelles idées neuves ou initiatives nouvelles il entend apporter à la direction de son ministère afin de remédier aux graves problèmes de cette industrie qui ne tourne qu'à 50 p. 100 de sa capacité, condamnant ainsi des dizaines de milliers de Canadiens au sous-emploi.

L'hon. William Rompkey (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, je remercie le député de ses félicitations et de sa question. Je compte certes consacrer toute mon énergie à cet important ministère. On a observé une certaine reprise et si les perspectives ne sont pas des plus brillantes certains secteurs de l'industrie minière sont prometteurs.

Je chercherai à obtenir la collaboration des entreprises et des syndicats pour élaborer la politique du gouvernement du Canada à l'avenir. Une série d'ententes font actuellement l'objet de négociations avec les gouvernements provinciaux. J'ai déjà rencontré certains ministres provinciaux et je compte en rencontrer d'autres. Nous ne ménagerons aucun effort au cours de la prochaine année pour que l'industrie minière du Canada soit aussi prospère que possible.

M. le Président: Avant de permettre une question supplémentaire, la présidence voudrait signaler qu'il est presque impossible de répondre à une question aussi générale dans le cadre de la période des questions. Je demande au député d'être plus précis dans sa question supplémentaire.

M. Oberle: Monsieur le Président, j'ai l'intention de poser une question très précise, mais le ministre est nouveau dans ses fonctions et je voulais lui donner l'occasion de faire une déclaration générale.

LES PROPOSITIONS FAITES AUX COLLÈGUES DU MINISTRE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur le Président, pour faire suite à une réponse que vient de nous donner le ministre des Finances, je demande au ministre s'il a fait à ses collègues des propositions précises qui pourraient être intégrées au budget du mois prochain.

M. le Président: La présidence a des réserves au sujet d'une question de ce genre, qui porte sur les propositions qu'auraient pu faire un ministre à ses collègues lors des délibérations du cabinet. La présidence s'efforce de répartir le temps de parole équitablement, en tenant compte du fait que de nombreux députés de ce parti cherchent à poser des questions. La parole est au député de Dauphin-Swan River.

* * *

LE MULTICULTURALISME**LA FAÇON DONT LES MÉDIAS DÉPEIGNENT LES MINORITÉS VISIBLES**

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, c'est au ministre d'État chargé du Multiculturalisme que je m'adresse. Quelles mesures entend-il prendre,

étant donné que l'étude qu'il a commandée, et qui a fait l'objet d'une conférence de presse cette semaine à Winnipeg, a été critiquée parce qu'elle n'a formulé aucune recommandation pour améliorer la façon dont les médias dépeignent les minorités visibles? Jusqu'à quel point le ministre s'inquiète-t-il des propos attribués à Don Ferguson, directeur régional de la Société Radio-Canada, et selon lesquels «les réseaux courraient à leur perte s'ils devaient tenir compte de ces considérations alors qu'ils élaborent leur programmation»?

L'hon. D. M. Collenette (ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, ce n'est pas le ministre d'État chargé du Multiculturalisme qui a commandité cette étude. Il n'a fait qu'accorder l'année dernière une subvention à un professeur de l'Université de Winnipeg. Celui-ci, ainsi qu'il convenait de le faire et qui y était autorisé, a communiqué aux journalistes ses conclusions la semaine dernière, mais il n'avait pas l'aval du ministre chargé du Multiculturalisme. Pour répondre à la deuxième partie de la question, je dirai qu'il serait malséant de ma part de formuler un avis quelconque, étant donné qu'un comité parlementaire élabore présentement son rapport sur cette question très délicate.

L'UTILISATION DES MINORITÉS VISIBLES DANS LA PUBLICITÉ TÉLÉVISÉE

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, les services que dirige le ministre ont fait effectuer une étude de marché. Elle a été entreprise de concert par la direction générale de multiculturalisme et le conseil consultatif de la publicité. L'étude a établi qu'il n'existait aucune différence dans l'attitude des blancs et des non-blancs à l'égard de la publicité qui puisse être imputée aux minorités visibles.

M. le Président: A l'ordre. Le député voudrait-il bien poser sa question?

M. Lewycky: Compte tenu de cette étude et de la remarque du directeur régional de la Société Radio-Canada à Winnipeg, le ministre pense-t-il lui aussi que les agences de publicité n'achèteront pas de temps d'antenne...

M. le Président: A l'ordre. La parole est au député de Gaspé.

* * *

[Français]

LES DÉSASTRÉS**QUÉBEC—LA TEMPÊTE DES 7 ET 8 DÉCEMBRE EN GASPÉSIE—LES POSSIBILITÉS D'AIDE FINANCIÈRE**

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable président du Conseil privé.

Le 12 décembre dernier, je lui posais une question sur les possibilités du gouvernement du Canada de venir en aide aux sinistrés de l'Est du Canada, tout particulièrement ceux de la Gaspésie qui ont subi des dommages à la suite de la tempête des 7 et 8 décembre.